



Perceva doit payer !

Perceva achète des entreprises qui ne marchent pas très bien (donc à bas prix) et teste une relance (la dernière en date : Dunlopilo pour 300 millions). Si ça marche après avoir restructuré, licencié etc., Perceva ramasse les bénéfices que lui procure le travail des salariés. Si la reprise ne marche, pas il liquide et passe à autre chose (comme Supra) ; c'est comme cela que les actionnaires s'enrichissent en confiant leur portefeuille à des « bons gestionnaires de capital » et eux (les actionnaires) se la « coule douce » pendant que les travailleurs galèrent... C'est le monde de la Finance, et ceux-là sont impitoyable, surtout si les travailleurs se laissent faire.

La procédure en cours :

Les négociations sur les mesures d'accompagnement ont commencé avec l'aide de notre avocat. Pendant une réunion non officielle avec la direction, celle-ci a rappelé sa volonté d'aller très vite pour que ces licenciements se fassent très rapidement.

Nous avons profité de ce moment pour demander en plus une prime additionnelle qui est le juste retour des choses au vu de nos nombreux sacrifices (salaire; temps de travail; conditions de travail; désorganisation etc...)

Par contre les bénéfices des grosses entreprises (cac 40) sont passés de 47 milliards d'euros en 2013 à 76 milliards en 2016 ! Les actionnaires jubilent, les travailleurs subissent. Pour les capitalistes, les entreprises et ses salariés sont des « pions » qui servent à faire du fric. Pour eux la vie des travailleurs, de leur famille, ils ne veulent pas savoir ; ce qui compte c'est leur pognon !

Les expertises en cours nous montrent que l'avenir de l'entreprise est plus qu'incertain ! Nous travailleurs de Supra sommes tous dans la même galère !

Pour la CGT, il est hors de question de nous laisser mal traités, nous voulons notre dû ! Combien de temps mettrons-nous avant de retrouver un emploi à temps plein, en contrat indéterminé ?



Nous ne sommes pas responsables des plans foireux des patrons actionnaires dont le seul objectif est de faire de l'argent. Nous salariés devons faire vivre la famille et tout ce que cela comprend.

Selon l'indicateur conjoncturel de durée de chômage (ICDC) il fallait en 2013 en Alsace, **près de 15 mois pour retrouver un emploi** ; nous sommes en 2017 et les choses sont loin de s'améliorer. De plus, selon LE SCAN ÉCO du figaro « ...87% des nouveaux contrats signés l'ont été en CDD... ». Alors comment vous voyez votre avenir ?

C'est pourquoi nous exigeons une prime pour compenser notre perte de salaire en plus de la prime légale

Si Perceva veut nous licencier, il doit payer !